



## ***Association FOYER RURAL Hélène BOUQUET/Sauvian***

### **CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

*Cher(e) Adhérent(e),*

*Vous êtes invité(e) à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra:*

***Samedi 29 Février 2020, 14h***

***Le lieu vous sera communiqué ultérieurement***

*L'Ordre du Jour de notre Assemblée sera le suivant:*

*\*Délibération et vote sur les propositions et engagements écrits de la Commune de Sauvian (courrier à en-tête de la Commune de Sauvian en date du 03 Février 2020, notifié en recommandé avec accusé réception le 05 Février 2020).*

*\*Délibération et vote sur la demande d'un local ou salle communale pour y tenir une permanence hebdomadaire de notre Association et pour nos réunions mensuelles du Comité de Surveillance (ne pouvant nous satisfaire d'une mise à disposition occasionnelle de la salle du Conseil Municipal)*

*\*Demande sous les principes d'équité et d'égalité de traitement de pouvoir bénéficier de l'octroi d'une subvention municipale pour le développement de nos activités et des moyens matériels nécessaires à la mise à disposition d'un local qui nous serait alloué par la Commune. (ce point de subvention municipale n'étant pas évoqué dans les engagements écrits de Monsieur Bernard AURIOL 1er Magistrat de la Commune de Sauvian en son courrier officiel du 03 Février 2020.)*

*\*Délibération et vote sur la Question de " Doublons" des activités, en effet , il existe bien une activité en "doublon" sur le territoire communal*

*Activités Pédestres " promenades, marches et randonnées"*

*par l' Association SAUVIAN LOISIRS créée en Juillet 2016 et par l' Association FOYER RURAL Hélène BOUQUET fondée le 18 Décembre 1987 sur le même territoire communal et qui en revendique légitimement la pleine et entière gestion, qu'à ce titre, il y a lieu d'engager des pourparlers et des propositions permettant de "fusionner" ces activités pédestres, vote mandatant les Membres du Conseil de Surveillance pour entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès de l' Association Sauvian Loisirs , dans le cadre de notre "politique" de la " Main tendue ".*

*À l'issue de cette Assemblée Générale Extraordinaire vous êtes également invité(e)s à partager le " POT de L' AMITIE " qui viendra conclure notre Réunion.*

*Si vous ne pouvez pas vous présenter à l' Assemblée Générale Extraordinaire, vous pouvez donner mandat à la personne de votre choix, adhérent(e) du Foyer Rural Hélène BOUQUET afin de vous représenter, mandat que vous trouverez en pièce jointe.*

*Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à notre Assemblée recevez, Cher(e) Adhérent(e) mes Meilleures Pensées.*

*Bruno FARINET  
Président Foyer Rural  
Hélène BOUQUET/Sauvian*

**Votre Attention, si tout le monde peut assister à cette réunion, seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront participer aux votes.**



***L' Ordre du Jour de notre Assemblée sera le suivant:***

***\*Délibération et vote sur les propositions et engagements écrits de la Commune de Sauvian***

***( courrier à en-tête de la Commune de Sauvian en date du 03 Février 2020, notifié en recommandé avec accusé réception le 05 Février 2020).***

***\*Délibération et vote sur la demande d'un local ou salle communale pour y tenir une permanence hebdomadaire de notre Association et pour nos réunions mensuelles du Comité de Surveillance ( ne pouvant nous satisfaire d'une mise à disposition occasionnelle de la salle du Conseil Municipal)***

***\*Demande sous les principes d'équité et d'égalité de traitement de pouvoir bénéficier de l'octroi d'une subvention municipale pour le développement de nos activités et des moyens matériels nécessaires à la mise à disposition d'un local qui nous serait alloué par la Commune. ( ce point de subvention municipale n'étant pas évoqué dans les engagements écrits de Monsieur Bernard AURIOL 1er Magistrat de la Commune de Sauvian en son courrier officiel du 03 Février 2020.)***

***\*Délibération et vote sur la Question de " Doublons" des activités, en effet , il existe bien une activité en "doublon" sur le territoire communal***

***Activités Pédestres " promenades, marches et randonnées"***

***par l' Association SAUVIAN LOISIRS créée en Juillet 2016 et par l' Association FOYER RURAL Hélène BOUQUET fondée le 18 Décembre 1987 sur le même territoire communal et qui en revendique légitimement la pleine et entière gestion, qu'à ce titre, il y a lieu d'engager des pourparlers et des propositions permettant de "fusionner" ces activités pédestres, vote mandatant les Membres du Conseil de Surveillance pour entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès de l' Association Sauvian Loisirs , dans le cadre de notre "politique" de la " Main tendue ".***



***Foyer Rural Hélène BOUQUET /Sauvian***

***Procuration officielle***

***(tout autre imprimé ne sera pas pris en considération)***

***valable uniquement pour la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du samedi 29 février 2020***

***(mentions manuscrites uniquement sous peine de nullité) :***

***Je soussigné(e) (nom, prénom) :*** .....

***demeurant à :*** .....

***donne pouvoir à (nom, prénom) :*** .....

***pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de***

***l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 février 2020***

***Pour la validité de cette procuration : date et signature manuscrites uniquement***

***date :***

***signature :***

***et indication avant les votes, lors du remplissage obligatoire de la feuille de présence,  
du nombre de procurations possédées, soit au maximum 2. Aucun vote par correspondance n'est admis.***